N°713—Année 2025

Le 20 novembre 2025

FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 💻 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
✍ mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
www.mairie-flesselles.fr

Sommaire :

- **Page 2 :** Noël des enfants
- **Page 3 :** Colis des séniors
- **Page 4 à 5 :** Informations
- **Page 6 à 9 :** Associations
- **Page 10 :** Menus de cantine
- **Page 11 :** Petites annonces & divers
- **Page 12:** Accueil mairie

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 4 décembre 2025

Bulletin bimensuel d'informations municipales

NOËL DES ENFANTS

Si tu as entre 3 et 10 ans vient rejoindre tes héros à la Salle des Fêtes Flesselles

le samedi 20 décembre à 14h30

ouverture des portes à 14h15

Après ce sauvetage nous partagerons un goûter, n'oublies pas de t'inscrire en mairie avant le 24 novembre

---

Nom(s), prénom(s) et âge du ou des enfants :

Adresse :

Téléphone :

COLIS DES SENIORS

Les colis seront distribués

UNIQUEMENT le

JEUDI 18 DECEMBRE 2025

À LA MAIRIE–SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE 10 H À 11 H 30

ET DE 13 H 30 À 17 H 30

aux résidents de la commune ayant rendu leur fiche d'inscription

avant le 6 novembre 2025

Pour les aînés en maison de retraite et les personnes hospitalisées en long séjour,

la commune remettra un coffret garni.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent charger une aide-ménagère ou toute autre personne de venir chercher leur colis avec une autorisation signée de leur part.

Une collation sera servie aux personnes présentes.

INFORMATIONS

Si vous voulez en savoir plus, faites-vous connaître auprès de la mairie avant le 20 décembre afin d'organiser la prochaine permanence dans la commune

INFORMATIONS

Vous avez identifié un nid de frelons asiatiques sur votre propriété ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide du Département à hauteur de 50% du coût de la destruction

Pourquoi cette aide ?

Afin de lutter contre la prolifération de nids de frelons asiatiques et ses dangers pour la pollinisation, les abeilles, la biodiversité et la sécurité des personnes, le Département a mis en place une aide aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

À qui s'adresse l'aide ?

L'aide s'adresse aux particuliers de Somme, propriétaires, confrontés à un nid de frelons asiatiques dans leur domaine privé.

Que finance l'aide ?

L'aide vise à financer le coût de la destruction du nid de frelon asiatique par une entreprise spécialisée* déclarée auprès de la Préfecture de la Somme. En effet, lorsque le nid est situé dans le domaine privé d'un particulier, le coût de la destruction du nid est à la charge du particulier.
*liste des entreprises déclarées sur **www.somme.fr/aide-destruction-nid-frelon**

Quel montant d'aide ?

L'aide s'élève à 50% du coût TTC de la destruction. L'aide est plafonnée à 80 €. Elle est cumulable avec d'autres financements publics (à l'exception des communes où la prise en charge à 100% existe déjà).

Comment déposer la demande ?

Les demandes d'aide doivent être déposées en ligne.
→ **www.somme.fr/aide-destruction-nid-frelon**

Conseil départemental de la Somme
Direction de l'attractivé et du développement des territoires
43 rue de la République
80026 AMIENS Cedex
03 22 71 81 70
contact@somme.fr

Crédits photos : Shutterstock - Conception : DiCom/CG80 - Impression : Imp/CG80

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

CATM/OPEX MEMBRES ET SYMPATHISANTS FLESSELLES

107ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 14-18

C'est en présence des enfants des écoles, de Mr le député Jean Philippe TANGUY, de Mr Roland NOGENT 1er adjoint représentant Mr le maire, de Mme Séverine MARSILLE maire/adjoint, de Monsieur Patrice TOUPART maire/adjoint des élus et de Mr Jean Claude RINGARD président des déportés que la commémoration du 107ème anniversaire de l'armistice s'est déroulée. Lecture de messages... l'UFAC par le jeune Liam. Remise des médailles de l'Assemblée Nationale par Monsieur le député aux portes drapeaux, gardes d'honneurs, anciens combattants à la salle des fêtes.

ASSOCIATIONS

CATM/OPEX MEMBRES ET SYMPATHISANTS FLESSELLES

SOIRÉE DU LOTO

Succès complet pour notre loto..
Plus de 260 personnes, beaucoup de jeunes ont tenté la chance. De nombreux et beaux lots les attendaient tels que bons d'achats, baptême de l'air, machine à laver et autres. Merci aussi aux partenaires généreux et à Catou pour l'animation.. L'accueil, la tombola., la restauration, la buvette étaient tenues par les bénévoles.

MENUS DE CANTINE

Du lundi 24 au vendredi 28 novembre 2025

Lundi 24	Mardi 25	Jeudi 27	Vendredi 28
Gratin de fusillis BIO piperade et mozzarella (plat complet) Petit suisse Orange BIO	Roulade et cornichon Marmite de poisson sauce curry Riz BIO aux légumes Mousse au chocolat	A définir Hachis parmentier au boeuf Salade verte vinaigrette Kiwi BIO	Currywurst (saucisse sauce curry/ketchup) Frites Fromage blanc nature sucré Tarte du chef façon Strudel

Du lundi 1 au vendredi 5 décembre 2025

Lundi 1	Mardi 2	Jeudi 4	Vendredi 5
A définir Sauté de volaille façon waterzoï Coquillettes BIO Cocktail de fruits	Rôti de porc Lentilles BIO aux légumes Gouda BIO Poire	Poisson pané sauce citron Pommes de terre BIO et poireaux Bûchette aux deux laits Yaourt mixé aux fruits	Tarte au fromage du chef Curry de légumes Semoule BIO Pomme

Bon Appétit

PETITES ANNONCES

Divers

ACCUEIL MAIRIE

Lundi de 9 H à 12 H 00 et de 14 H à 17 H

Mardi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 00

Mercredi de 9 H à 12 H 00 et de 14 H à 17 H

Jeudi de 9 H à 12 et de 14 H à 17 H

Et Vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 00

MAIRIE DE FLESSELLES – 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l''annonceur.

Imprimé par la Mairie de FLESSELLES en 890 exemplaires